



Le Sapin du Maroc

Le Sapin du Maroc Le Sapin du Maroc est un endémique du Rif, où il couvre quelques milliers d'hectares : 3 800 à 5 500. Le plus beau massif est la sapinière de Talassemrane, à quelque 10 km au nord de Bab Taza, qui couvre encore 2 500 ha. L'aire de l'espèce est en régression. Le Sapin appartient au genre *Abies*. La grande famille des sapins compte environ 80 espèces dont près d'une dizaine est endémique du bassin méditerranéen. Ailleurs, les sapins sont largement présents dans les forêts tempérées et froides de l'hémisphère nord. Au sud de la méditerranée, le sapin existe uniquement au Maroc et en Algérie. Dans les deux pays, il ne s'agit que de petites populations. Les populations marocaines se divisent en deux blocs: celui de Talassemrane à l'est de Chefchaouen et celui de Tazaot non loin du premier vers le nord. Le Sapin du Maroc est très exigeant en eau et paraît strictement lié à certains substrats calcaires. Il est localisé dans les régions les plus arrosées du pays où les précipitations annuelles peuvent atteindre 1500mm en moyenne. On le trouve à quelques 1500 jusqu'à 2100m d'altitude. Les sapinières sont relativement homogènes bien que plus ou moins infiltrées localement par le cèdre, le chêne vert ou les pins. Du point de vue écologique, la sapinière se développe dans les variantes fraîche et surtout froide voire exceptionnellement très froide des bioclimats humide et perhumide. Endémique marocain, le sapin du Maroc (*Abies marocana*) est un arbre majestueux qui constitue de très beaux écosystèmes forestiers. Localisés dans le Rif, entre 1400 et 2000m, au-dessus de Chefchaouen, sur les sommets



et les hauts versants de la portion orientale de la dorsale calcaro-dolomitique, ces écosystèmes confèrent à la zone une beauté exceptionnelle: richesse floristiques et paysages remarquables qui ont été à l'origine de la création du Parc National de Talassemrane qui réunit les deux blocs de sapins, celui de Talassemrane proprement dit et celui de Tazaot, ainsi que les gorges de Oued Laou et Jbel Kelti. La forêt de Talassemrane fait actuellement l'objet de telles déprédations qu'il est permis de craindre sa ruine complète à plus ou moins brève échéance et par conséquent la disparition des espèces endémiques qui constituent son peuplement. Il a été convenu de la sauver à tout prix et, pour ce faire, elle est soustraite au régime des exploitations forestières normales et érigée en une réserve floristique à des fins tant scientifiques que touristiques. Publié le 11/07/2017

Source Web: ecologie